

Etablissement financé par



EXPEDITEUR

DIRECTION :

Olivier FAURE

COORDINATION :

• Pédagogie
Véronique FAVETTA-DEVREUX

• Stages
Isabelle CARLE

• Plateforme informatique-Programmation
Sandrine CANTALUPI

SECRÉTARIATS :

• Secrétariat de direction
Delphine RAVIER
delphine.ravier@ch-metropole-savoie.fr

• Concours et financement IFSI
Alexia ROBIN
fsi.concours@ch-metropole-savoie.fr

• Pédagogie, intégrations IFSI
Cindy MARIN
Laurence VIAL
fsi.pedagogie@ch-metropole-savoie.fr

• Concours et pédagogie IFAS
Département formation continue
Audrey BLAISON
fas@ch-metropole-savoie.fr

CONTACTS :

• Téléphone : 04 79 96 51 12
• Télécopie : 04 79 96 51 60
fsi.savoie@ch-metropole-savoie.fr

Chambéry, le 28 Juin 2018

Nos réf. : OF/AR

Objet : Rentrée scolaire septembre 2018

Madame, Monsieur,

Vous allez ou avez reçu vos notes, dans ce même courrier il est indiqué la marche à suivre pour valider votre inscription.

Pour donner suite à votre admission à l'IFSI de Savoie, j'ai le plaisir de vous informer que je vous recevrai, avec l'équipe pédagogique, pour **une journée de pré-rentrée,**

**le Vendredi 31 Aout 2018
de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30**

La rentrée en première année, **fixée au Lundi 3 Septembre 2018 à 9h00**, est subordonnée à l'envoi :

- avant le 01 août 2018 : d'un dossier administratif,
- le plus rapidement possible et avant le 3 septembre 2018 : d'un dossier médical et de vaccinations. Après visa, l'Institut le transmettra à la Médecine du Travail du Centre Hospitalier de Chambéry pour votre suivi médical. J'attire votre attention sur l'importance que **vous soyez à jour des vaccinations pour le 15 octobre 2018. Dans le cas contraire, vous ne serez pas autorisé(e) à vous présenter en stage.**

A l'intérieur de ce courrier, vous trouverez l'ensemble des pièces à transmettre pour constitution des différents dossiers et les pièces dont vous devrez être muni(e) lors de la journée de pré-rentrée. Je vous remercie de respecter les consignes et en particulier le nombre de copies demandées. Ces dernières sont indispensables pour la gestion de votre dossier tout au long de votre scolarité.

Dans l'attente de vous recevoir pour cette nouvelle rentrée scolaire, je vous souhaite un agréable été.

Le Directeur
IFSI de Savoie
CH Métropole Savoie
O. FAURE



CABINET MÉDICAL

2, place d'Italie
73 000 CHAMBERY

Cabinet ouvert de 8 h à 10 h et de 14h à 18h
Mercredi et Samedi de 8 h à 10 h
Fax : 04 79 70 49 70
Urgences vitales : 15

Dr Th. JACQUIER

De la Faculté de Médecine de Grenoble
ADELI : 73 1 01836 2
RPPS : 10003080743

MÉDECIN AGRÉÉ
MÉDECINE GÉNÉRALE

Tél : 04 79 85 30 30
Urg. : 06 07 96 16 60

CHAMBERY, le 14/06/2018

**Objet : Vaccinations pour l'entrée en formation
Admission en stage des étudiants de l'IFSI**

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Vous allez intégrer l'Institut de Formation en Soins Infirmiers de SAVOIE à la rentrée prochaine. Pour valider votre inscription vous devez fournir les documents suivants :

-un certificat médical établi par un médecin agréé (liste des médecins agréés sur le site de l'ARS) attestant que vous ne présentez pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession **au plus tard le 1^{er} jour de la rentrée.**

--un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France et au calendrier vaccinal 2018. Il convient donc de vous mettre en contact avec votre médecin traitant pour faire remplir l'attestation de vaccination qui vous est remise avec ce courrier et pour mise à jour de vos vaccinations si nécessaire.

Vous devez apporter la preuve avant de commencer votre premier stage en application de l'arrêté du 2 août 2013 que vous êtes correctement immunisé pour les vaccins diphtérie, tétanos, poliomyélite coqueluche et hépatite B mentionnés à l'article L311 -4 du code de la santé publique.

Aucune dérogation ne sera possible au regard de cette réglementation. Il n'existe pas de poste de travail soignant considéré sans risque d'exposition.

Important : Nous vous demandons de bien vouloir effectuer un dosage des anticorps Anti HBS afin d'évaluer votre degré d'immunité vis-à-vis du virus de l'hépatite B et de nous fournir ce résultat dès que possible au plus tard lors de la pré-rentrée.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions de croire, Madame, Mademoiselle, Monsieur, à l'expression de nos sentiments très respectueux.

Dr Thierry JACQUIER.

Docteur Thierry JACQUIER
MÉDECINE GÉNÉRALE
2, Place d'Italie
73000 CHAMBERY
73 1 01836 2
N° RPPS 10003080743

**Chaque dossier doit être mis dans une pochette transparente différente
Merci de respecter scrupuleusement cette consigne**

« SOUS DOSSIER » n°1

- **Fiche d'inscription à compléter (agrafer 1 photo dans l'encadré)**

Carte d'identité recto/verso,

Carte vitale et attestation de droit à l'assurance maladie des parents avec nom de l'étudiant si ayant droit en cours de validité.

ou

Attestation de droit à l'assurance maladie (attestation carte vitale) en cours de validité

Diplôme ou relevé de notes

CV avec photo

RIB au nom de l'étudiant

« SOUS DOSSIER » n°2

- **Indemnités de stage et frais de déplacement à compléter**

Carte d'identité recto/verso

Carte vitale et attestation de droit à l'assurance maladie des parents avec nom de l'étudiant si ayant droit en cours de validité.

ou

Attestation de droit à l'assurance maladie (attestation carte vitale) en cours de validité

RIB au nom de l'étudiant

Carte grise du (ou des) véhicule(s)

Attestation assurance précisant la couverture domicile/travail du ou des véhicules **au nom de l'étudiant**

« SOUS DOSSIER » n°3

- **CV avec photo**

« SOUS DOSSIER » n°4

- **Diplôme ou relevé de notes** (faire une demande de duplicata à l'académie dont vous dépendez si vous n'avez pas d'exemplaire et la faire parvenir par la suite)

« SOUS DOSSIER » n°5

- **Renseignements relatifs au financement de vos études à compléter**

« SOUS DOSSIER » n°6

- **2 Photos d'identité à mettre dans une enveloppe.**

Au dos de chaque photo indiquer : NOM PRÉNOM + PROMO 2021

DOSSIER MÉDICAL

A RETOURNER LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE

« SOUS DOSSIER » n°7

- **Certificat médical** joint complété par un médecin **agréé** (liste des médecins agréés sur le site de l'ARS Auvergne Rhône-Alpes)
- **Attestation médicale de vaccinations** jointe, dûment complétée par le médecin traitant ou agréé.
- **Résultat d'analyse** du dosage des anticorps HBs.
- **Photocopie des pages de vaccinations de votre carnet de santé** (mettre impérativement votre nom et prénom sur les photocopies !!)
- Uniquement le **compte rendu de la radiographie pulmonaire** datant de moins de 3 mois à la date de la rentrée scolaire. (La radio sera à présenter lors de votre rdv de visite médicale obligatoire à la Médecine du Travail

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

STATUT, RESTAURATION, LOGEMENT

L'Institut vous ouvre droit au statut d'Etudiant. Une **carte d'étudiant**, ainsi qu'un certificat de scolarité, vous seront remis dans les premiers jours de la rentrée.

L'Institut est un externat.

Aucun repas ne peut être pris dans l'enceinte de l'Etablissement scolaire, les repas peuvent se prendre :

- au Restaurant Universitaire : 17 rue du Chaney – 73000 Jacob Bellecombette
- à la Cafétéria Universitaire : Bâtiment 11 – Domaine Universitaire – 73000 Jacob Bellecombette
- dans une salle hors sac au sein de l'IFSI,

et seulement lors des stages :

- au self du Centre Hospitalier de Chambéry,
- au Centre Hospitalier Spécialisé de la Savoie.

Il n'y a pas de possibilité de logement à l'IFSI de Savoie.

Bons plans pour logement :

- un classeur répertoriant des annonces déposées par des particuliers est consultable à l'Institut. Le secrétariat de l'IFSI peut, à votre demande, vous transmettre des coordonnées pour vous aider dans vos recherches (foyers, résidences étudiantes...).
- vous rendre aux cafés logements pour rencontrer directement des propriétaires et visiter leurs biens. Pour obtenir plus d'information sur les cafés logements et le site internet, vous pouvez contacter : Savoie Information Jeunesse : 79, place de la Gare – 73000 CHAMBERY – Tél : 04-79-62-66-87
- consulter le site www.logement-etudiant-chambery.org qui est mis à jour régulièrement.

DEPENSES ANNUELLES DE SCOLARITE A ENVISAGER

- **Droit d'inscription universitaire annuel** **184,00 €*
(À régler uniquement par chèque ordre : REGIE INSCRIPTION IFSI IFAS le jour de la pré-rentrée car tarif susceptible d'être réévalué)**
- **Droits de scolarité (régulé à l'inscription)** **200,00 €
(À régler uniquement par chèque ordre : REGIE INSCRIPTION IFSI IFAS, ce droit sera réduit à 160,00 € pour les boursiers de l'aide régionale, un remboursement de la différence sera opéré courant d'année scolaire)**
- **Contribution vie étudiante et campus** **90.00 €
(Règlement obligatoire à effectuer sur le site : messervices.etudiant.gouv.fr, attestation à fournir à la rentrée)**
- **Achat documentaire, enseignement anglais sur plate-forme** **18,50 €
(À régler uniquement par chèque ordre : REGIE INSCRIPTION IFSI IFAS le jour de la pré-rentrée)**

***Tarif 2017/2018 susceptible d'être réévalué**

RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE

Affiliation responsabilité civile professionnelle pour les étudiants : l'affiliation est obligatoire et gratuite. Un bulletin d'adhésion vous sera transmis à la rentrée.

ACHATS DE LIVRES

L'**achat de livres** est nécessaire pour votre formation, selon les indications de la bibliographie ci-jointe.

TENUES PROFESSIONNELLES

Elles sont fournies par le Centre Hospitalier Métropole Savoie.

En complément de ces tenues de stage :

- une **veste** blanche ou écru, manches longues,
- des **chaussures** blanches pour le stage à l'hôpital, silencieuses, fermées sur le devant.

Exclure : les claquettes, sabots

AIDES FINANCIERES : BOURSE D'ETUDIANT

Aide régionale :

Les dossiers sont à constituer **sur Internet** (uniquement)

Adresse internet : www.boursesfss.rhonealpes.fr,

Lire attentivement le règlement d'attribution avant de constituer votre dossier et tout particulièrement les critères d'éligibilité et la procédure d'attribution.

Vous munir du code établissement lors de la saisie : **ETAB20**.

Les instructions pour effectuer votre demande vous seront également transmises le jour de la pré-rentrée.

CARTE « PASS REGION »

La carte « PASS REGION » est une carte gratuite et pluriannuelle proposée par le Conseil régional Rhône-Alpes offrant plusieurs avantages tels que qu'une réduction sur une licence sportive, sur des spectacles ainsi que des places de cinéma...

Ce dispositif est mis en place à l'Institut et concerne les étudiants (hors statut salarié) ayant moins de 26 ans à la date de la demande.

Les dossiers sont à constituer **sur Internet** (uniquement)

Site : passregion.auvergnerhonealpes.fr

Application : Apple store et Google Play : Pass'Région

Les modalités d'inscription vous seront également fournies le jour de la pré-rentrée.

FICHE INSCRIPTION

NOM : **Prénom :**

Epouse :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Nationalité :

N° SS de l'étudiant:.....

N° INE :

Pour les bacheliers après 1995, ce numéro est indiqué sur votre relevé de notes et la convocation du baccalauréat et le certificat de scolarité. Ce numéro est indispensable pour la délivrance du grade licence.

Adresse familiale habituelle :

.....

.....

..... Tél :

Adresse résidence durant les études :

.....

.....

..... Tél :

Etudes et diplômes : (à remplir avec précision)

Etudes secondaires ou techniques (niveau) :

Diplômes obtenus (joindre leur copie) :

Etudes supérieures (niveau) :

Diplômes obtenus (joindre leur copie) :

T.SVP.../...

Activités antérieures (et employeurs) :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Nom et Prénom des parents (ou du conjoint) :

.....
.....

PROFESSION : mettre l'intitulé précis de la profession :

Du père (ou du conjoint) :

De la mère (ou de la conjointe) :

Frères et sœurs (ou enfants) :

Prénom	Age	Profession
.....
.....
.....
.....
.....

A contre-signer par vos parents,
si vous êtes mineur(e)

Date et signature

DOSSIER INDEMNITES DE STAGE ET FRAIS DE DEPLACEMENT

Arrêté du 28 septembre 2001 (Prise en charge des frais de stage) :

Article 2 : « Les frais de transport des étudiants infirmiers pour se rendre sur les lieux de stage prévus par le décret du 2 avril 1981 sont pris en charge lorsque ceux-ci se trouvent sur le territoire français et hors de la commune où est situé l'institut de formation en soins infirmiers, dans la même région ou dans une région limitrophe ; le trajet pris en charge est celui entre le lieu de stage et l'institut de formation en soins infirmiers, ou le domicile, lorsque celui-ci est plus proche du lieu de stage. »

Article 3 : « ... si le lieu de stage n'est pas desservi par les transports en commun, la prise en charge s'effectue sur la base des indemnités kilométriques applicables aux véhicules automobiles... »

Article 4 : « Une indemnité de stage est versée aux étudiants en soins infirmiers pendant la durée des stages prévus par le décret du 2 avril 1981 susvisé. Cette indemnité est fixée par semaine de stage à : 23 € en première année, 30 € en deuxième année et 40 € en troisième année. »

Ce dossier sera transmis à la Direction des Ressources Humaines du Centre Hospitalier de Chambéry, service extérieur à l'IFSI. Il est donc **très important** de renseigner **tous les éléments** et de fournir **toutes les pièces demandées** même si vous les avez déjà fournies dans le dossier administratif.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ETUDIANT :

NOM : Prénom:

Epouse :

Adresse :

Téléphone :

Avez-vous le permis de conduire : Oui Non

Avez-vous un véhicule pour vous rendre sur le lieu de stage : Oui Non

PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT A CETTE FICHE

(pour toute explication complémentaire, vous pouvez contacter l'IFSI)

➤ RIB au **nom de l'étudiant**

➤ Photocopie :

- d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport, permis de conduire)
- de l'**attestation** personnelle de sécurité sociale ou si vous êtes ayant droit, celle de vos parents sur laquelle votre nom apparaît et joindre une copie de la carte vitale
- de la carte grise du ou des véhicules susceptibles d'être utilisés pendant les stages (pour le remboursement des frais de déplacement effectué en voiture)
- de l'attestation d'assurance automobile précisant la **couverture domicile/travail** le nom de l'étudiant doit apparaître.

ATTENTION : A défaut de la production de **tous** les documents pré-cités, votre dossier ne sera pas constitué et vous ne pourrez prétendre aux indemnités de stage et frais de déplacement.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU FINANCEMENT DE VOS ETUDES

PROMOTION 2021

Si vous êtes à la recherche d'un financement ou si vous avez des difficultés financières durant vos études, vous pouvez vous renseigner auprès du secrétariat de l'Institut.

Pour tout changement de situation concernant votre mode de financement, il est impératif d'en informer le secrétariat.

Nom :

Nom d'épouse :

Prénom :

Pour entreprendre vos études, avez-vous demandé une mise en disponibilité : Oui Non

Bénéficiez-vous d'une prise en charge financière pendant vos études à l'IFSI de Savoie par un organisme financeur :

Oui En attente d'une réponse Non

Si oui ou en attente d'une réponse :

- quel type de financement ?

Promotion Professionnelle Congé Individuel de Formation Pôle Emploi
 Autre, précisez :

- coordonnées de l'organisme financeur :

Adresse :

.....

.....

Tél/Fax :

- durée de prise en charge prévue :

CERTIFICAT MEDICAL

Ce certificat médical doit être complété impérativement par un médecin agréé(*)

Je soussigné, Docteur....., **MEDECIN AGREE (**)**,

certifie avoir examiné ce jour, M.....

candidat(e) à l'Institut de Formation en Soins Infirmiers de Savoie ;

j'atteste que M.....

présente les aptitudes physiques et psychologiques, **ainsi qu'un statut médical à jour** (cf. attestation)
nécessaires à l'exercice de la profession.

Fait à

le

(cachet)

(signature)

() Une liste des médecins agréés est établie dans chaque département par le préfet sur proposition du directeur départemental de la Cohésion Sociale, après avis du conseil départemental de l'Ordre des médecins et du ou des syndicats départementaux des médecins. Les médecins agréés ont en charge de procéder, pour le compte de l'administration, aux examens médicaux concernant les fonctionnaires.*

() Les listes de la région Rhône-Alpes sont disponibles sur le site internet :
<http://ars.rhonealpes.sante.fr/Liste-des-medecins-agrees.136447.0.html>**

ATTESTATION MEDICALE DE VACCINATIONS DANS LE CADRE D'UNE ENTREE

DANS LES ECOLES

MEDICALES ET PARAMEDICALES

ATTENTION : législation de la Santé Publique (art. 10) : les personnes effectuant des stages dans les établissements de soins sont tenues d'apporter **la preuve** qu'elles ont subies les vaccinations exigées, et ce **AVANT leur stage** .
Tout doute sur le statut vaccinal entraînera une interdiction de stage.

Veuillez faire remplir cette attestation par votre médecin traitant.

Je soussigné , Docteur

médecin traitant de M ou Mme

né (e) le

atteste l'exactitude des renseignements vaccinaux et immunologiques indiqués sur le tableau ci-dessous :

NOMS DU VACCINS	
<u>dTP ou dTcaP</u> (à préciser)	Nom et Date du dernier rappel :
<u>HEPATITE B</u>	Date injection 1 : Date injection 3 : Date injection 2: -Dosage des anticorps HBs :
<u>Taux d' AC anti-HBs</u>	Date : Taux : Attention : en cas de taux Ac HBs < à 100 UI/l : réaliser un dosage du taux AchBc. Si les AchBc sont détectés , réaliser un dosage de l'AgHBS et ADN VHB.
<u>B.C.G.</u>	Date et mode de réalisation : Attention : sont considérés comme ayant satisfait à l'obligation vaccinale par le BCG (en l'absence de tubertest positif) : - les personnes apportant la preuve écrite de cette vaccination ; - les personnes présentant une cicatrice vaccinale pouvant être considérée comme la preuve de la vaccination par le BCG
<u>TUBERTEST datant de - de 3 mois</u>	Date : Résultat en mm :
ROR	Date injection 1 : Date injection 2 :
<u>ANTECEDENTS DE MALADIES INFANTILES</u> (à préciser) - ROUGEOLE - RUBEOLE - OREILLONS - VARICELLE	* * * *

CACHET

DATE
SIGNATURE

BIBLIOGRAPHIE 2018-2019

ETUDIANTS DE PREMIERE ANNEE

OUVRAGES OBLIGATOIRES POUR LA RENTREE SCOLAIRE		
Titre	Auteur	Editeur
PATIENTS	Grand Corps Malade	Don Quichotte Edition 2012 163 pages
DIAGNOSTICS INFIRMIERS 2015-2017 Définitions et classification 12ème édition	NANDA International, AFEDI, AQCSI	Editeur: Elsevier Masson
LE VOCABULAIRE MEDICAL DE BASE Etude par l'étymologie, Vol. 1 et 2	Marie Bonvalot et l'équipe de programmation de l'O.I.P.	Société d'Etudes techniques et fiduciaires O.I.P. Edition 2003
<p>Achat impératif D'UN livre d'anatomie au choix parmi les titres suivants : (Il est conseillé de consulter les quatre références avant l'achat pour prendre celui qui vous convient le mieux)</p> <p>LACOMBE Michel. Précis d'anatomie et de physiologie humaine. Texte et Atlas (2 manuels) 30ème édition. Rueil-Malmaison : Lamarre, 2009</p> <p>TORTORA Gérard, DERRICKSON Bryan. Manuel d'anatomie et de physiologie humaine. Bruxelles Québec : De Boeck Renouveau pédagogique, 2009. 700 p</p> <p>NGUYEN Sy Hung, BOUROUINA Redha. Manuel d'anatomie et de physiologie. 5ème ed.. Lamarre, 2010. 421 p. (Les fondamentaux).</p> <p>COHEN B., Structure et fonction du corps humain. Anatomie et physiologie. Editions Maloine, 2008, 552 p.</p> <p>Il est conseillé de commencer à consulter ces ouvrages avant même le démarrage de la formation.</p>		
<p>UNE BIBLIOGRAPHIE COMPLEMENTAIRE VOUS SERA PROPOSEE AU FUR ET A MESURE DU DEROULEMENT DE LA FORMATION</p>		

L'institut met à disposition des étudiants son centre de documentation et sa salle multimédia.

Des cours sont organisés en partenariat avec l'université. Par conséquent, il est indispensable d'être en possession d'un ordinateur portable et d'une connexion Internet à domicile.